

TRANSACTION à compter du 1/1/2022

IMMEUBLES ET TERRAINS CONSTRUCTIBLES (hors bareme promoteurs)

Honoraires TTC charge vendeur calculés sur le prix de vente affiché TTC

De 0 à 249 999 € -----6%

De 250 000 à 399 999 €-----5,5%

De 400 000 à 599 999 €-----5%

De 600 000 à 799 999 € ----- 4,5%

À partir de 800 000 € -----4%

Facturation minimum 8500 € TTC

IMMEUBLES ET TERRAINS CONSTRUCTIBLES PROMOTEURS

5% HT charge acquéreur calculés sur le prix de vente affiché TTC

TERRAIN NON CONSTRUCTIBLES

10% TTC du prix de vente affiché TTC

MANDAT DE RECHERCHE

Recherche de biens chez un particulier : barème identique aux immeubles et terrains constructibles

Recherche de biens chez un confrère : 3% TTC du prix de vente affiché TTC

VENTE FDC ET CESSION DROIT AU BAIL

Honoraires HT charge cessionnaire calculés sur le prix de vente affiché TTC

De 0 à 299 000 € -----7%

À partir de 300 000 € -----3%

Facturation minimum 6000 € TTC

VENTE EN VIAGER

15% TTC du prix de vente initial, charge vendeur

Le prix de vente se définit comme celui d'une vente classique moins l'abattement calculé pour le DUH

AVIS DE VALEUR

200 euros TTC, remboursés en cas de vente effective

TRANSACTION LOCATIVE à compter du 1/1/2022

Rédaction de bail : 10€ /m² Répartis entre le locataire et le propriétaire (TVA inclus) .

Etat des lieux : 3€ / m² Répartis entre le locataire et le propriétaire (TVA inclus)

Estimation locative : 150 € (offert si un mandat est signé par la suite) (TVA inclus)